



**EDUCATION FORMATION**  
**RECHERCHE PUBLIQUES**  
**BOURGOGNE**

Madame la Directrice académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Cette fin d'année scolaire est marquée par un sentiment grandissant d'incompréhension face à des décisions prises sans réelle concertation avec les personnels et leurs représentants.

### **Inclusion**

La mise en place des PAS en est une nouvelle illustration. Alors qu'il n'était pas question, il y a encore quelques mois, de remettre en cause les PIAL, ceux-ci sont aujourd'hui progressivement démantelés au profit d'un dispositif dont l'expérimentation reste contestée. Les députés ont d'ailleurs voté contre sa généralisation le 11 mai dernier.

Pour la CFDT, le PAS peut constituer un outil pertinent pour mieux identifier les besoins des élèves et accompagner les équipes. Mais sans moyens supplémentaires, il ne pourra être qu'un changement d'organisation de plus. Dans notre département, les moyens consacrés à cette évolution sont prélevés exclusivement sur le premier degré. Nous refusons que l'école inclusive continue de se construire à moyens constants et par redéploiement. Par ailleurs nous demandons la pérennisation des personnels de coordination des PIAL.

Dans le premier degré, les élèves en situation de handicap représentent 3 % de l'ensemble des élèves scolarisés en milieu ordinaire tandis qu'au collège, la part des élèves en situation de handicap dépasse les 6 % dans Nièvre. Cette réalité impose des moyens humains, des formations et un accompagnement renforcé des équipes.

À ce titre, il est impossible de parler d'inclusion sans parler des AESH.

La CFDT réaffirme son exigence d'un véritable statut de fonctionnaire de catégorie B pour toutes les AESH qui le souhaitent et pas seulement 10 à 20% comme le prévoit le ministre. Cette évolution doit s'accompagner d'une amélioration de la rémunération, d'une reconnaissance des qualifications, d'une formation renforcée, de meilleures conditions d'exercice et de réelles perspectives de mobilité professionnelle. L'inclusion ne peut reposer durablement sur des personnels maintenus dans la précarité.

## **Vagues de chaleur**

Cette fin année scolaire est également marquée par les épisodes de chaleur parfois précoce et intense qui ont touché nos écoles et établissements.

Une nouvelle fois, les recommandations ministérielles sont arrivées tardivement alors même que l'épisode était annoncé depuis plusieurs jours. Dans notre département, dès le mois de mai des températures de près de 28 °C ont été relevées dès 11 heures dans une salle de classe du collège de Decize et jusqu'à 35 °C dans l'atelier électrotechnique du lycée Pierre-Bérégovoy. Lors de la 2e vague de chaleur que nous subissons actuellement, 32°C à 39°C ont été relevés dans la cantine de l'école René Cassin de Decize selon la proximité du climatiseur mobile. Plusieurs collèges ont également annoncé fermer entièrement ou partiellement lundi et mardi, dans tout le département placé en vigilance rouge hier. D'autres seront ouverts. Ces décisions prises en urgence, de manière plus ou moins concertée mettent à mal les agents et les familles. Nous nous inquiétons également pour la bonne tenue des épreuves de grand oral qui doivent notamment se tenir cette après midi dans des établissements surchauffés, et pour lesquelles aucune consigne claire n'est vraiment donnée ; mais aussi pour la tenue du DNB qui débute ce vendredi.

Ces situations ne relèvent plus de l'exception. Elles doivent conduire à une véritable politique d'adaptation du travail et du bâti scolaire. Les notes de service et les rappels de bonnes pratiques ne sauraient remplacer les investissements nécessaires pour protéger les élèves et les personnels face aux conséquences du changement climatique.

## **1er degré**

Nous souhaitons également alerter sur les évolutions actuelles du premier degré.

La publication des nouveaux programmes dans des délais extrêmement contraints, le pilotage toujours plus vertical des écoles, la place grandissante accordée aux évaluations nationales et les réflexions en cours sur la direction d'école alimentent un profond malaise professionnel.

La CFDT rappelle son attachement à une direction d'école qui demeure une fonction d'animation et de coordination, et non une fonction hiérarchique. Les directrices et directeurs ont besoin de temps, de moyens et de confiance, pas de responsabilités supplémentaires sans pouvoir d'agir.

Dans ce contexte, les difficultés récurrentes rencontrées avec l'application ONDE aggravent encore la situation. Les dysfonctionnements constatés compliquent la préparation de la rentrée 2026, augmentent le risque d'erreurs et contribuent à alourdir une charge mentale déjà importante pour les directions d'école. Ce point soulève plusieurs questions que nous aurons plaisir d'évoquer plus tard aujourd'hui.

Sans revenir sur la période caniculaire que nous traversons actuellement, la charge de travail supplémentaire déployée par les directions d'école est sensiblement la même qu'au moment du covid, en temps, en énergie...

## **Violences sexistes et sexuelles**

Enfin, la CFDT salut l'adoption du projet de loi transpartisane sur les violences en milieu scolaire. Cela étant, les affaires actuelles de violences sexistes et sexuelles, particulièrement envers les enfants, illustrent le chemin qu'il reste à parcourir. Lutter contre ces violences nécessite des moyens. La CFDT revendique une présence réelle de personnels psychosociaux en nombre suffisant dans les établissements nivernais mais aussi et enfin les moyens nécessaires pour mettre en place l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans tous nos établissements, comme la loi l'impose, afin de permettre aux enfants et adolescents de mieux se défendre. Nous revendiquons également une sensibilisation des personnels aux violences sexistes et sexuelles et leur formation à la détection des signaux faibles pour repérer les enfants en danger, et as en dehors du temps de travail.

Beaucoup de ces sujets révèle une même difficulté : les personnels ont le sentiment que les transformations se multiplient sans que les moyens, les outils et le dialogue social suivent réellement.

La CFDT continuera à porter une autre ambition pour l'École : une école inclusive dotée des moyens nécessaires, des conditions de travail respectueuses des personnels, des décisions construites avec les acteurs de terrain et une véritable reconnaissance de l'engagement de tous les agents.

Je vous remercie de votre attention.